

## FAQ assistant·e spécialisé·e en soins de longue durée et accompagnement avec brevet fédéral

**Quelles différences y a-t-il entre les prestations des assistant·es spécialisés en soins de longue durée et accompagnement ASSLDA et des infirmiers·ères diplômé·es?**

### **Processus de soin**

#### **– Champ d'action**

Le brevet d'ASSLDA est une spécialisation dans les soins de longue durée et accompagnement, notamment en ce qui concerne les situations de soins palliatifs, de gériatrie et de gérontopsychiatrie. Le diplôme d'infirmier·ère est une formation généraliste permettant d'exercer dans tous les domaines de soins et donnant accès à des spécialisations en fonction des domaines de pratique.

#### **– Processus de soins**

L'infirmier·ère diplômé·e a la responsabilité du processus de soins et peut en déléguer des parties. L'ASSLDA a des connaissances spécialisées lui permettant, toujours sur délégation de l'infirmier·ère diplômé·e, de contribuer de manière étendue au processus de soins, de recueillir des informations pertinentes, de les analyser, de proposer des objectifs et des mesures, de les suivre et de les évaluer. Cette contribution étendue exige l'encadrement clinique d'un·e infirmier·ère diplômé·e.

### **A quel degré du système d'éducation le brevet d'ASSLDA est-il situé?**

Tertiaire B

### **Comment classer le brevet d'ASSLDA dans l'échelle des fonctions?**

Tertiaire B

### **Dans quelle classe de salaire situer le brevet d'ASSLDA?**

La définition des classes de salaires est de la responsabilité des employeurs/cantons/partenaires aux conventions collectives.

Les éléments suivants sont à prendre en compte: outre leurs compétences cliniques pour leurs prestations de soins et d'accompagnement auprès des personnes âgées, les ASSLDA sont formées pour prendre des responsabilités en matière de:

- processus de soins
- encadrement de collègues dans leur travail
- organisation de la journée de travail d'une équipe

## **Quelles sont les responsabilités supplémentaires que peut assumer un-e ASSLDA?**

Dans tous les cas d'attribution de responsabilités organisationnelles ou hiérarchiques à une ASSLDA, **la responsabilité des soins et des processus de soins individuels appartient à un-e infirmier-ère diplômé-e**. Le cahier des charges spécifique de l'ASSLDA et l'organisation du travail doivent en tenir compte.

### – **Responsabilités organisationnelles**

Exemples: l'ASSLDA peut être personne de contact/de référence pour les résident-es et leurs proches, elle/il peut assumer la responsabilité de l'accueil en centre de jour, la responsabilité du travail de jour («responsable de jour»), la responsabilité de processus et démarches qualité, etc

### – **Responsabilités hiérarchiques**

Avec une formation complémentaire en gestion d'équipe, un-e ASSLDA peut assumer la gestion RH et organisationnelle d'une équipe de soins, du fait notamment de sa connaissance des différents profils professionnels.

## **Quelle est la description de poste type de l'ASSLDA?**

Modèle de descriptif de poste soin de longue durée et accompagnement BF | ARTISET | 2024

Ce descriptif est à adapter en fonction de l'institution, de son organisation et des éventuelles responsabilités organisationnelles ou hiérarchiques supplémentaires attribuées.